

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Avril 2023

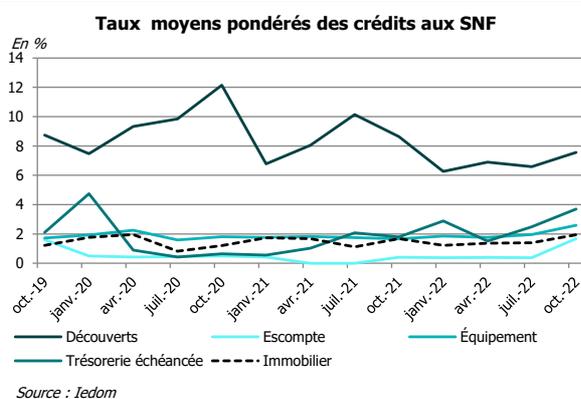
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN GUADELOUPE

4^E TRIMESTRE 2022

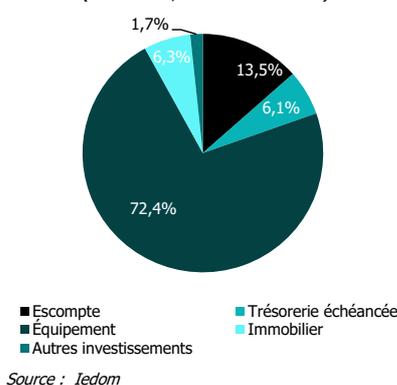
HAUSSE DES TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES

- **Le taux moyen des découverts** en Guadeloupe progresse au 4^e trimestre 2022, de 97 points de base (pdb), s'établissant à 7,56 %. Le montant moyen des découverts est plus faible qu'au 3^e trimestre, atteignant 4 845 €. Cette dynamique est similaire pour la France entière (+86 pdb ce trimestre). Toutefois, le taux en Guadeloupe reste significativement plus élevé qu'à l'échelle nationale.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** augmente de 54 pdb, à 1,94 %. Le montant moyen emprunté poursuit sa progression, et s'élève désormais à 433 209 € (contre 397 295 € au 3^e trimestre 2022).
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échancée** enregistre à nouveau une sensible hausse, à hauteur de +122 pdb sur trois mois (+97 pdb en juillet 2022). Ce taux atteint une valeur moyenne de 3,7 % au 4^e trimestre 2022. La durée moyenne de prêt se réduit nettement, de 2 ans et demi (56 mois au 3^e trimestre 2022 contre 26 ce trimestre). De même, le montant moyen accordé diminue de plus de 30 %, soit 63 584 €.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** augmente lui aussi (+64 pdb), s'élevant ainsi 2,59 %. Cette tendance s'observe également à l'échelle nationale (2,43 %). La part des nouveaux crédits à l'équipement dans le total des nouveaux crédits s'accroît davantage (72,4 % contre 67 % au trimestre précédent).

Caractéristiques des crédits en Guadeloupe¹



Répartition des flux de crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



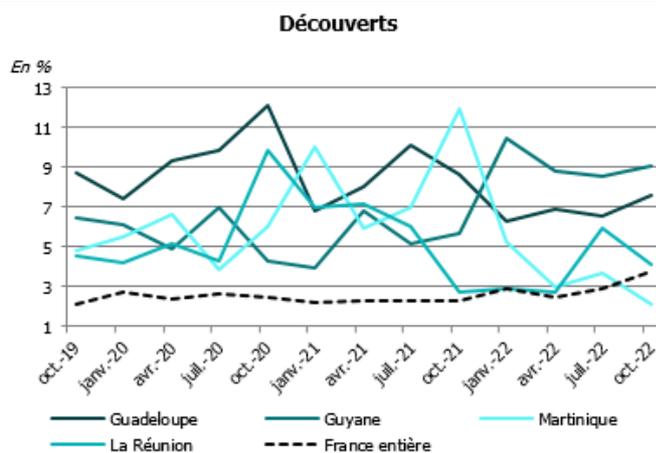
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) en octobre 2022		Taux moyen pondéré (en %) en juillet 2022		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière
Découverts	7,56	3,75	6,59	2,89	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	3,70	2,60	2,48	1,56	26	28	95	22	6,45	2,40
Équipement	2,59	2,43	1,95	1,72	136	118	99	82	3,50	2,30
Immobilier	1,94*	2,10	1,4*	1,59	229	195	100	86	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

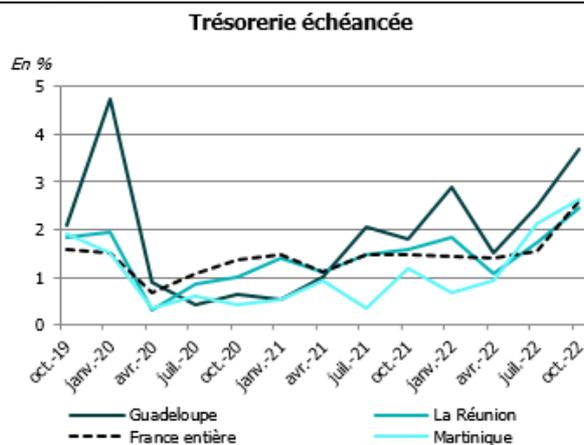
Source : Iedom

¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

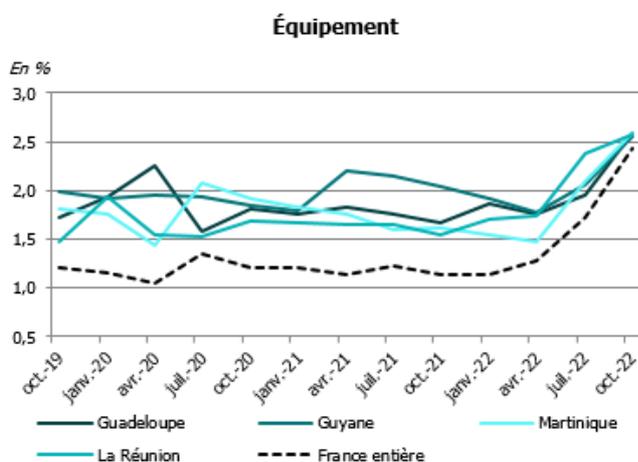
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



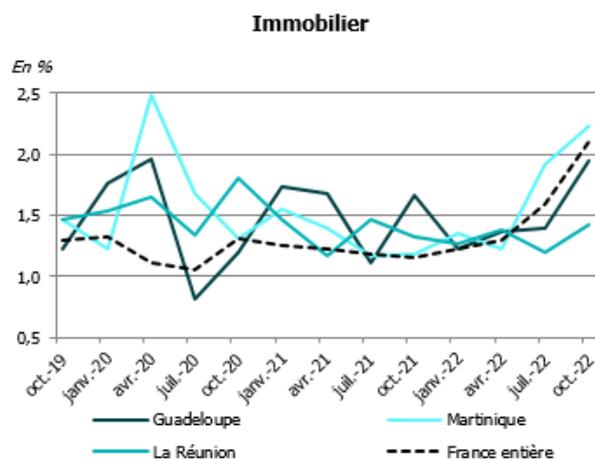
Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée, sont basés sur un faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.